



RAPPORT ANNUEL 2016

1. Rappel

Constituée en 2007, l'ASBL Conservamus a pour objectif la restauration et la rénovation du complexe immobilier du Conservatoire royal de Bruxelles. L'association a fait réaliser une étude de faisabilité, un business plan pour la restauration et la gestion du site rénové, et s'est largement investie dans la réflexion concernant la création d'une structure juridique qui sera responsable de la restauration et de la gestion du site.

2. 2016

Afin de permettre aux gouvernements de clôturer sereinement les discussions sur les statuts et le pacte d'actionnaire de la SA qui sera chargée de restaurer le Conservatoire et de gérer le site après travaux, Conservamus avait, en accord avec ses membres, opté pour une communication plus discrète.

Les négociations tardant à aboutir, ce choix a été modifié à l'été 2016 : les contacts entre les administrateurs de Conservamus et différents membres des cabinets se sont intensifiés.

Parallèlement, l'« Opération châssis » prenait forme. Ce projet de restauration des châssis de la Rue de la Régence, de la Cour d'honneur et de la Place du Petit Sablon, demandé et soutenu par l'AG de Conservamus avait un triple objectif :

1. Le sauvetage de châssis qualifiés parfois de « plus beaux de la ville » mais dont certains menaçaient d'être irrécupérables d'ici 2 à 3 ans ;
2. Rendre concret et visible l'action de Conservamus, y compris vis-à-vis de ses membres, dont certains sont donateurs depuis de nombreuses années et souhaitent que leur aide se traduise par une intervention sur le bâtiment ;
3. Constituer une pique de rappel pour les gouvernements : il y a urgence et Conservamus (c'est à dire la société civile) donne le bon exemple.

Accompagnée d'une campagne de presse et rendue particulièrement visible depuis la Rue de la Régence grâce à un échafaudage et une bâche, cette « Opération châssis » a rempli ses objectifs : en décembre et janvier, les trois gouvernements approuvaient les statuts et le pacte d'actionnaires créant la SA Conservatoire de Bruxelles (le CA devrait être constitué au printemps) et Beliris (doté des moyens financiers pour ce faire) lançait en début d'année un appel d'offre pour un projet d'architecte ; les châssis seront sauvés sans attendre la restauration « globale » du site et dès l'été 2017, les travaux devraient débiter et constituer un premier acte concret de restauration.

Sous la houlette d'Olivier Courtens, architecte spécialisé en restauration, Conservamus a constitué en 2016 une Demande de permis, laquelle a été introduite en mars. Plusieurs études (historiques, stratigraphiques, thermiques, techniques) ont été menées, avec l'appui de spécialistes et d'artisans triés sur le volet.

La constitution du dossier s'est faite en concertation avec la Division des Monuments et Sites, la Commission royale des Monuments et Sites, la Régie des bâtiments, Beliris et, pour le volet financier, avec la Fondation Roi Baudouin.

Devant trouver des solutions financières pour ses frais de fonctionnement, l'ASBL a lancé un dossier sponsoring. Celui-ci a porté quelques fruits, surtout à l'approche du Concert de soutien annuel. Le sponsoring n'a cependant pas (encore) apporté de solution durable à ce problème.

Le Concert de soutien du 25 octobre a été un franc succès. Le battage médiatique, le programme et les ensembles musicaux attrayants ainsi qu'une forte implication de la communauté estudiantine y ont fortement contribué.

Enfin, en 2016 s'est clôturé la refonte du site web de l'ASBL. Le nouveau site est actuellement en ligne et recueille de nombreux suffrages.

3. « Communauté Conservamus »

Sur 2016, l'ASBL a enregistré 299 dons et affiliations (262 en 2015), dont 41 pour l' « Opération châssis ». Ceci porte le nombre de membres de l'ASBL à 200 (149 en 2015), les donateurs offrant au moins 30,- € étant membres de facto.

201 personnes ont fait un don sur le compte-projet de la Fondation Roi Baudouin (168 en 2015), pour un total de 70.932 € (45.472 € en 2015), dont 42.365 € pour l'Opération châssis.

4. Finances

Au 31 décembre 2016, les liquidités de l'ASBL sur le compte AXA s'élevaient à 17.328,28 € (contre 12.463,25 € au début de l'année).

Le compte-projet à la FRB totalisait 449.597,15 € contre 425.849,57 € fin 2015.

4.1. Rentrées

Les rentrées sur le compte de l'ASBL se répartissent essentiellement en cotisations et dons de membres, et quelques rentrées liées au Concert de soutien, pour un total de 48.226,26 €.

Sur le compte-projet de la Fondation Roi Baudouin, il faut noter l'effet « Opération châssis » mais également le retrait de 30.000 € pour le paiement des premières factures liées à ce projet et la couverture de ses frais de personnel.

4.2. Dépenses

Les dépenses les plus importantes étaient : les frais de personnel, les frais d'organisation du Concert de soutien et le paiement des premières factures liées au sauvetage des châssis.

Il faut souligner la généreuse participation de certains membres du Conseil d'administration, prenant à leur charge d'importantes dépenses du Concert de soutien, permettant la tenue de celui-ci sans perte financière.

4.3. Budget 2016

Les dépenses et la structure de dépenses ordinaires à prévoir pour 2017 diffèrent légèrement de celles prévues pour 2016. Compte tenu de la création de la SA et de l'Opération châssis, les postes « Concert », « Communication » et « Activités » ont été légèrement revus à la hausse.

Le budget à prévoir pour l'Opération châssis sera largement dépendant des devis des entrepreneurs. Les moyens financiers pour ce projet venant du compte-projet à la Fondation Roi Baudouin et faisant l'objet d'une convention précise, ils n'ont pas été repris dans le budget 2017, lequel s'applique au fonctionnement de l'ASBL.

5. Perspectives

Comme annoncé, la SA Conservatoire royal de Bruxelles devrait être opérationnelle au printemps 2016.

Conservamus, conformément à ses statuts et l'engagement pris dans la Mission Statement approuvée par l'AG en 2015, poursuivra sa mission jusqu'à l'aboutissement des travaux et mettra tout en œuvre pour qu'ils soient réalisés dans les meilleurs délais, sans compromis sur la qualité.

L'ASBL suivra attentivement la restauration des châssis, dont elle a pris l'initiative, établira des contacts avec la SA Conservatoire royal de Bruxelles et s'orientera davantage vers des actions de « Fundraising » afin de favoriser la restauration « globale » du site.

Les initiatives de l'ASBL seront accompagnées de la communication appropriée, en direction de ses membres et en direction de l'opinion publique.

Bruxelles, 31 mars 2017

Le Conseil d'administration